



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense

Question écrite n° 108035

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la nécessité pour le chef de l'État et le Gouvernement de mettre en perspective la nouvelle politique d'intervention militaire de notre pays. En effet, même si cette politique est soutenue par des résolutions de l'ONU, elle doit être mieux comprise par l'opinion française. Les images de présence de notre armée en Côte d'Ivoire comme les bombardements de nos avions en Lybie sont des éléments qui peuvent troubler la population, qui est plutôt favorable au maintien de la paix dans le monde, d'autant plus que des soldats français sont aussi en action dans les OPEX. C'est pourquoi un rappel de l'effectif des forces engagées et leur justification permettrait de mieux visualiser cet engagement militaire. Il serait donc nécessaire qu'au plus haut niveau, le chef de l'État puisse intervenir solennellement sur ce dossier. Il lui demande en conséquence de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108035

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4660

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)